croît dans presque toute l'Europe, sur les pelouses montueuses et arides. On emploie en médecine ses sommités florales, comme béchiques, détersives, incisives et vulnéraires. La *gnaphale* perlée se fait remarquer par ses capitules de fleurs blanches. On cultive ces deux espèces et quelques autres dans les rocailles des jardins paysagers. On a séparé des *gnaphales* le genre hélichrysе, auquel appartient la plante appelée *immortelle*.

GNAPHALIÉ, ÉE adj. (ghna-fa-li-é — rad. *gnaphale*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gnaphale. ǁ On dit aussi GNAPHALOÏDE.

— s. f. pl. Section de la tribu des sénécionées, dans la famille des composées, ayant pour type le genre gnaphale.

GNAPHALOCÈRE s. f. (ghna-fa-lo-sé-re — du gr. *gnaphalon*, bourre; *keras*, antenne). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, dont l'espèce type habite la Guyane.

GNAPHALODE s. m. (ghna-fa-lo-de — du gr. *gnaphalodès*, laineux). Entom. Syn. d'ENAPHALODE.

— Bot. Syn. de MICROPUS, genre de plantes voisin des gnaphales.

GNAPTOR s. m. (ghna-ptor — du gr. *gnaptô*, je carde, je polis). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des mélasomes, voisin des blaps, et dont l'espèce type habite la Hongrie et la Russie méridionale.

GNATHAPHANE s. m. (ghna-ta-fa-ne—du gr. *gnathos*, mâchoire, et *aphanos*, non brillant). Entom. Genre ou sous-genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, tribu des harpaliens, dont l'espèce type habite Java.

GNATHE s. f. (ghna-te — du gr. *gnathos*, mâchoire). Entom. Syn. de *platyome*, genre d'insectes.

GNATHIE s. m. (ghna-ti — du gr. *gnathos*, mâchoire). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères de la tribu des cantharidies ou vésicants, comprenant deux espèces, qui habitent le Mexique. ǁ On dit aussi GNATHOS ou GNATHO.

— Crust. Syn. d'ANCÉE.

GNATHITE s. f. (ghna-ti-te — du gr. *gnathos*, mâchoire). Pathol. Inflammation de la joue.

GNATHOCÈRE s. m. (ghna-to-sè-re — du gr. *gnathos*, mâchoire; *keras*, corne). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères de la famille des lamellicornes, tribu des scarabéens, comprenant une trentaine d'espèces, qui presque toutes habitent l'ancien continent et surtout l'Afrique. ǁ Quelques auteurs font ce mot féminin.

GNATHODON s. m. (ghna-to-don — du gr. *gnathos*, mâchoire; *odous*, *odontos*, dent). Moll. Genre de mollusques acéphales à coquille bivalve, dont l'espèce type habite les eaux douces de l'Amérique du Nord.

GNATHODONTE adj. (ghna-to-don-te — du gr. *gnathos*, mâchoire; *odous*, *odontos*, dent). Ichthyol. Qui a les dents implantées dans des mâchoires.

— s. m. pl. Nom donné par de Blainville à l'ordre des poissons osseux de Cuvier, dont les dents sont implantées dans des mâchoires.

GNATHOPHYLLE s. m. (ghna-to-fi-le — du gr. *gnathos*, mâchoire; *phullon*, feuille). Crust. Genre de crustacés décapodes macroures voisins des palémons, dont l'espèce type habite la Méditerranée.

GNATHOPHYSE s. f. (ghna-to-fi-ze — du gr. *gnathos*, mâchoire; *phusa*, pustule). Erpét. Genre de batraciens formé aux dépens des rainettes.

GNATHOPLÉGIE s. f. (ghna-to-plé-ji — du gr. *gnathos*, mâchoire; *plessô*, je frappe). Pathol. Paralysie de la joue.

GNATHOPLÉGIQUE adj. (ghna-to-plé-ji-ke — rad. *gnathoplégie*). Pathol. Qui a rapport à la gnathoplégie : *Affection* GNATHOPLÉGIQUE.

GNATHORRHAGIE s. f. (ghna-to-ra-ji — du gr. *gnathos*, mâchoire; *rhegnumi*, je fais irruption). Pathol. Epanchement de sang par les parois internes de la joue.

GNATHORRHAGIQUE adj. (ghna-to-ra-ji-ke — rad. *gnathorrhagie*). Qui concerne la gnathorrhagie.

GNATHOSAURE s. m. (ghna-to-sô-re — du gr. *gnathos*, mâchoire; *sauros*, lézard). Erpét. Genre de reptiles sauriens voisins des gavials et des téléosaures, et qui n'est connu qu'à l'état fossile.

GNATHOSIE s. f. (ghna-to-zi — du gr. *gnathos*, mâchoire). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des mélasomes, comprenant une dizaine d'espèces, qui habitent l'Orient.

GNATHOSPASME s. m. (ghna-to-spa-sme — du gr. *gnathos*, mâchoire, et de *spasme*). Pathol. Contraction spasmodique de certains nerfs de la joue.

GNATHOSTOME s. m. (ghna-to-sto-me — du gr. *gnathos*, mâchoire; *stoma*, bouche). Helminth. Genre de vers intestinaux nématoïdes, dont l'espèce type a été trouvée dans les tubercules de l'estomac d'un jeune tigre à la ménagerie de Londres.

GNATHOTHÈQUE s. f. (ghna-to-tè-ke — du gr. *gnathos*, mâchoire; *thèkê*, boîte). Anat. Segment de la mâchoire inférieure des oiseaux.

GNATHOXYS s. m. (ghna-to-ksiss — du gr. *gnathos*, mâchoire; *oxus*, aigu). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, comprenant deux espèces, qui habitent l'Australie.

GNATON, c'est-à-dire *glouton*, *parasite*, personnage des comédies de Térence, digne héritier de la gloutonnerie des parasites de Ménandre. S'il est aussi affligé que ses devanciers, il est d'une humeur plus récréative : sa complaisance et ses flatteries ont moins de bassesse; on y voit de temps à autre une petite pointe d'ironie qui les rend plus piquantes et plus acceptables. « Ce parasite-là, dit quelque part M. Jules Janin, servira plus tard de contenance et de consolation aux poètes malheureux de la Rome impériale, aux gens d'esprit sans manteau et sans dîner, à notre ami Martial, par exemple, qui eût rougi de honte et s'époussa de s'il lui eût fallu ressembler au parasite de Plaute ou de Ménandre, et qui s'accommode assez bien des os à demi rongés par le Gnaton de Térence. »

C'est en effet la grande supériorité de Térence sur ses prédécesseurs d'avoir adouci toutes choses, et élevé, pour ainsi dire, le théâtre à la hauteur et à la dignité du théâtre. Il a fait pour le parasite comme il a fait pour la courtisane et pour le valet de comédie. Il a gardé les grandes lignes, mais il a poli les contours plus moelleux, les saillies moins tranchées; il a usé des mêmes couleurs, mais il en a adouci les tons et en a plus habilement fondu les nuances.

Son Gnaton est encore cette espèce de philosophe cynique que la comédie moyenne avait introduit sur la scène grecque, esprit inquiet en éveil, estomac toujours à vide, pauvre diable vivant de raccroc, songeant à peine à sauver le décorum de la gueuserie et dont toute l'invention consiste à se tirer chaque jour de la grosse nécessité.

Regardez-le, ce Gnaton : il sera la cheville ouvrière de la fable comique; il est chargé de nouer l'intrigue et de la dénouer, il tient le milieu entre l'esclave et le maître; or, il a cela de commun avec le maître, qu'il est citoyen de Rome, et cela de commun avec l'esclave, qu'il est mêlé à toutes les intrigues et exposé à toutes les humiliations et à toutes les injures.

C'est dans l'*Eunuque* de Térence que Gnaton joue un rôle si important. Son monologue est un des morceaux à effet de la pièce, une de ces déclamations bouffonnes qui plaisaient surtout aux oreilles romaines; c'est un langage pittoresque, vif, piquant et pourtant correct : le peuple y retrouvait avec joie ses vieux mots précieusement enchâssés dans les formes nouvelles de la belle langue des patriciens.

GNAVELLE s. f. (ghna-vè-le). Bot. Genre de plantes de la famille des paronychiées ou, d'après quelques auteurs, type d'une famille particulière, celle des gnavellées, qui ne diffère des scléranthées : *La* GNAVELLE *vivace croît dans les champs sablonneux*. (Bosc.)

— **Encycl.** Les *gnavelles* sont de petites plantes à feuilles le plus souvent linéaires, à petites fleurs verdâtres, disposées en cimes dichotomes. Ce genre comprend un petit nombre d'espèces, qui croissent abondamment dans les terrains sablonneux et incultes et sur le bord des champs. On regarde les racines de la *gnavelle* annuelle comme un spécifique contre les maux de dents. Celles de la *gnavelle* vivace nourrissent l'insecte appelé cochenille ou kermès de Pologne, qu'on emploie pour teindre en rouge, à défaut de la cochenille du Mexique. Les chevaux aiment beaucoup ces plantes, mais les autres animaux y touchent à peine; elles auraient d'ailleurs peu d'importance comme fourrage.

GNEISENAU (Auguste NEIDHARDT, comte DE), feld-maréchal prussien, un des plus habiles généraux de l'Allemagne, né à Schilda (Saxe) en 1760, mort en 1831. Il entra au service à vingt ans, se livra avec ardeur à l'étude de l'art militaire et devint rapidement capitaine; mais la manière hardie dont il s'exprimait sur la tactique en usage et sur la mauvaise organisation de l'armée lui ayant fait de ses chefs autant d'ennemis, il resta longtemps dans ce grade. Il prit part à la désastreuse affaire de Saalfeld (1806), où le prince Louis et la plupart des officiers supérieurs furent tués, Gneisenau parvint à opérer sa retraite en bon ordre au milieu de la déroute de l'armée prussienne. Bientôt nommé major, et commandant de Colberg, il résista, dans cette place importante, aux efforts des Français jusqu'à la paix de Tilsitt. C'est à lui que Frédéric-Guillaume confia, en 1812, l'organisation de la landwehr. Il devint alors le chef militaire de la fameuse société secrète connue sous le nom de *Tugendbund*. Blücher le prit, en 1813, pour quartier-maître général de son armée, et les succès des batailles de Katzbach et de Mokeren furent dus à ses conseils. Nommé lieutenant général après notre désastre de Leipzig, il prit une part importante à la campagne de France en 1814, donna aux alliés le conseil de marcher droit sur Paris, et, en 1815, sauva le corps d'armée de Blücher à Ligny; il parvint à dérober à Grouchy la marche de ce corps, dont l'arrivée inattendue sur le champ de bataille de Waterloo décida du sort de la journée (18 juillet); aussi Blücher, portant un toast dans un banquet après son entrée à Paris, s'écriait-il : « Je bois à la santé de ma *tête* ! » C'est ainsi qu'il désignait son lieutenant. Gneisenau eut ensuite le commandement en chef de l'armée du Rhin. Il s'en démit en 1816, irrité du manque de foi des princes allemands, qui avaient souvelé leurs peuples avec la promesse, bientôt oubliée, de constitutions libérales. En 1825, il reçut la dignité de maréchal, et, lors de l'insurrection polonaise de 1831, le commandement de l'armée de l'Est; mais il mourut à son arrivée à Posen, atteint du choléra. A de grandes connaissances militaires, ce général joignait un coup d'œil rapide, une décision prompte et un incontestable courage personnel.

GNEISS s. m. (ghnèss — mot saxon). Minér. Roche composée de mica en paillettes et de feldspath lamellaire ou grenu : *La chimie est parvenue à liquéfier, par la voie sèche, la matière des montagnes primitives, qui sont toutes composées de* GNEISS, *de granit*, *etc.* (Cuv.)

— **Encycl.** Le passage des *gneiss* aux granites n'est pas marqué par un brusque changement dans la nature de la roche; le *gneiss* y devient un véritable granite schistoïde. Ces deux roches semblent s'allier et se mêler d'une même formation, dans des conditions différentes de refroidissement et de composition. A la partie supérieure, le *gneiss* passe généralement au micaschiste. Ce *gneiss* est composé d'orthose et de mica. Le passage s'opère par la diminution de l'orthose, comparativement à la quantité de quartz et de mica.

Le *gneiss* ne forme pas une couche continue sur tout le globe; il en est de même du micaschiste. Le *gneiss* fréquente et s'intercale avec le micaschistes sont très-répandus dans la nature et remarquables par leur structure feuilletée; ils appartiennent aux roches métamorphiques, tandis que les *gneiss* proprement dit fait partie des roches d'origine ignée. La ligne de séparation entre les *gneiss* et les micaschistes est très-difficile à bien déterminer.

GNEISSIQUE adj. (ghnè-si-ke — rad. *gneiss*). Miner. Qui a la structure ou les caractères du gneiss : *Roche* GNEISSIQUE.

GNEIST (Rodolphe), jurisconsulte et homme politique allemand, né à Berlin en 1816. Il commença, en 1839, à donner des leçons de droit qui le firent remarquer, devint, en 1841, assesseur, puis juge à la cour d'appel et au tribunal supérieur, et sonda les systèmes en Italie, en France, en Angleterre, et fut, à son retour, nommé professeur extraordinaire (1844). Gneist encouragea le droit romain et le droit criminel et publia, vers la même époque, son premier ouvrage. Lors des événements de 1848, il se jeta ouvertement dans le parti libéral. L'année suivante, la réaction ayant complétement triomphé, il se démit de ses fonctions judiciaires; mais il garda sa chaire et fit, sur le droit public anglais, sur l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, des cours qui eurent un grand succès. Lorsque, en 1857, le roi Frédéric-Guillaume IV fut forcé par sa santé de confier la régence du royaume à son frère le prince Guillaume, et qu'une politique un peu moins réactionnaire fut inaugurée (1858), Gneist rentra dans la vie politique active et se fit élire par la ville de Stettin membre du parlement (1859), où il siége, depuis 1862, pour la ville de Mansfeld. Partisan enthousiaste des institutions anglaises, il s'est montré, comme par le passé, le défenseur des idées libérales et a déployé une rare activité, à la fois comme publiciste, comme orateur et comme l'un des chefs du centre gauche. Il prit surtout une part active aux débats sur la réorganisation de l'armée prussienne, ainsi que sur la question du budget, qui était la conséquence de cette réorganisation. Le 12 septembre 1862, dans un discours qui produisit une grande sensation, il se déclara pour le refus des fonds nécessaires aux dépenses qu'exigeait cette transformation, et, dans une brochure intitulée : *La situation de l'organisation de l'armée prussienne au 29 septembre 1862*, *etc.* (Berlin, 1862), il chercha un moyen de conciliation entre les chambres et le gouvernement. Durant la session de l'année suivante, Gneist fut encore à la Chambre des députés l'un des premiers orateurs de la majorité libérale; mais en même temps il se montra constamment disposé à soutenir jusqu'à la fin la possibilité d'une entente pacifique. En 1864, lors du grand procès des Polonais, le discours qu'il prononça pour la défense des accusés excita l'attention générale, et, pendant la session du Landtag en 1865, il se consacra encore tout entier à la question militaire, qui lui fournit l'occasion d'un nouveau triomphe oratoire (5 mai). Les principaux ouvrages de Gneist sont : *De l'établissement des serments judiciaires en Allemagne* (Berlin, 1849); la *Noblesse et la chevalerie en Angleterre* (1853); le *Droit constitutionnel et administratif anglais* (1857-1860, 2 vol.); *Système de la taxe foncière en Angleterre* 1854); *Institutionum et regularum juris romani syntagma* (1858); *Histoire du self government anglais* (1863).

GNESEN ou **GNESNE**, ville de Prusse, prov. de Posen, ch.-l. du cercle de son nom, résidence et à 70 kilom. S.-O. de Bromberg; 8,040 hab. Archevêché catholique; séminaire. Fabriques de toiles et de draps; distilleries; commerce de chevaux et de bestiaux. Ancienne capitale de la Grande Pologne, elle fut pendant longtemps, au moyen âge, la résidence et, jusqu'en 1320, le lieu de couronnement du roi. Le titulaire de son archevêché, fondé en l'an 1000, était, pendant les vacances qui précédaient les élections au trône, l'administrateur du royaume, en sa qualité de primat et de premier dignitaire de la Pologne. Aujourd'hui encore, cet archevêque porte le titre d'archevêque de Gnesen et de Posen, quoiqu'il réside à Posen. Gnesen fut pris par les Prussiens en 1793. Le cercle dont cette ville est le chef-lieu a une superficie de 1,260 kilom. carrés et une population qui ne dépasse pas 60,000 âmes.

GNET s. m. (ghné). Bot. Genre d'arbres, de la famille des conifères, type de la tribu des gnétacées. ǁ On dit aussi GNETTUM.

— **Encycl.** Le genre *gnet* renferme des arbres élevés ou des arbrisseaux grimpants, à feuilles opposées et à fleurs monoïques, groupées en chatons imbriqués. Le fruit est une sorte de drupe renfermant un noyau oblong et strié. Ce genre comprend plusieurs espèces, qui habitent l'Asie et l'Amérique tropicale. Les feuilles et les chatons des espèces asiatiques se mangent en guise d'épinards. Le *gnet brûlant* (*gnatum urens*) habite la Guyane. Ses ramules contiennent un suc mucilagineux et rafraîchissant. Son fruit ressemble assez à celui du cornouiller. La pulpe est remplie de poils urticants; mais l'amande qu'elle renferme a une saveur agréable et se mange cuite ou grillée.

GNÉTACÉ, ÉE adj. (ghné-ta-sé — rad. *gnet*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre gnet.

— s. f. pl. Tribu de la famille des conifères, considérée par plusieurs auteurs comme une famille distincte, et ayant pour type le genre gnet.

— **Encycl.** Les *gnétacées*, considérées tantôt comme une simple tribu de la famille des conifères, tantôt comme une famille distincte, n'en forment pas moins un groupe très-naturel et très-intéressant. Ce sont généralement des arbrisseaux sarmenteux ou grimpants, à rameaux articulés et réunis en faisceau, portant des feuilles opposées. Les fleurs sont dioïques ou monoïques et en chatons. Les mâles ont un périanthe membraneux, tubuleux, et une seule étamine ou plusieurs soudées en colonne. Les femelles ont un ovaire sessile, à une seule loge. Le fruit est charnu et renferme une graine à embryon entouré d'un albumen abondant. Les *gnétacées* ne comprennent que les deux genres ephedra et gnetum.

GNIAFFE ou **GNIAF** s. m. (gnia-fe; *gn* mll. — de l'angl. *to gnaw*, ronger, ratisser, ou du gree *gnaptô*, je gratte). Etym. dout.). Pop. Savetier : *Le* GNIAFFE *est sévère sur l'honneur, il a des principes, il tient aux formes.* (P. Borel.) ǁ Homme maladroit, qui gâche tout son travail, qui fait mal sa besogne : *Tais-toi*, GNIAFFE. *Tu n'es qu'un* GNIAFFE.

— **Encycl.** Ce mot populaire, tiré de l'argot, désigne dérisoirement le cordonnier qui travaille dans la cave ou qui n'exécute que des besognes grossières. On distingue l'ouvrier *gniaffe*, qui travaille à façon pour une boutique de bottier, et le *gniaffe* à échoppe, qui est le cordonnier qui exerce isolément du haut de sa philosophie... » (*Français peints par eux-mêmes*.) Quand il narre, le *gniaffe* n'emploie que des expressions tellement choisies qu'elles sont inintelligibles pour lui et pour ceux qui l'entendent. Les mots rondlants ont à ses yeux un attrait particulier. Toujours solennel, il se lève de son tabouret, dont le cuir creusé en timbale et plus luisant que la cuirasse d'un preux épouse étroitement ses formes, — il relève de son séant, et, toi qui as tort... »

Ce mot si expressif ne figure pas, avons-nous besoin de le dire, au dictionnaire de l'académie. C'est là une lacune que nous allons essayer de combler avec l'aide des auteurs qui ont écrit sur le bijoutier en cuir et ses diverses catégories.

Et d'abord, laissons à part le *gniaffe* devenu maître, le débitant qui vous parle à la troisième personne, nature asservie dont la bouche s'est remplie et fait un mensonge flatteur. Celui-là, c'est le *gniaffe* arrivé. Qu'il est loin de ce *gniaffe* au cœur noble, à l'âme élevée et ombrageuse, qui, en dépit des corruptions qui l'entourent, s'est maintenu dans l'indépendance la plus absolue! Celui-ci est resté original : c'est le *gniaffe* pur sang. Aussi voyez comme en parle Pétrus Borel, si bien fait pour le comprendre : « C'est l'homme qui se dit : je n'ai pas de reproches à me faire. Sa contenance est froide, sa parole laconique, sa voix rauque pratiquée dans les cordes les plus basses. Celui-ci s'en va grave et l'œil baissé; et ce maintien modeste, lorsqu'il se rend à la boutique du maître (car, il faut bien le dire, cette grande âme travaille à façon), lui permet de supposer que les jambes qui marchent autour de lui ont des têtes dont le regard est fixé sur *la belle ouvrage* qu'il rapporte. Aussi, dans chaque bourdonnement, croit-il reconnaître un amateur étonné qui le pourrait s'égaiter pour contempler toute la splendeur et toute la perfection de sa dé-

forme. O déforme ! (la *déforme*, c'est le lustre que le *gniaffe* ajoute à la besogne lorsqu'elle est terminée) que de mal tu donnes au pauvre ouvrier! Déforme si belle, si polie, si flatteuse à voir! semelles que l'art même a cambrées! talons si robustes et si sveltes! empeignes aux gracieux contours, je vous salue ! » Ainsi parle Pétrus Borel de ce passereau solitaire, de cet ongre indompté, dont le costume ne devrait pas être oublié : « Redingote brune ou vert perroquet, manches démesurées, parements envahissants, collet petit et bas, forment balcon par derrière; revers fripés et recroquevillés comme un morceau de parchemin jeté au feu; la dernière boutonnière gigantesque : c'est la seule dont il se serve, ce qui fait remonter sa redingote de telle façon, qu'elle simule par devant un formidable estomac; chapeau en trombion évasé ou gueula d'espingole, vulgairement dit à ballon; col de chemise sciant les oreilles et enveloppant sa tête osseuse comme un cornet de papier enveloppe un bouquet. Au lieu d'avoir ou en demi-toilette, son pantalon n'est que de cotonnade. Les fonds en sont de peau et des mieux empreints; les genoux marquent, et le bas qui bat par derrière forme, comme le collet de sa capote, le pied d'éléphant. » Pour les dimanches et jours de fête, il a dans le coin le plus discret de l'*armoire* des bas bleus, des escarpins et un pantalon de nankin des Indes... de Rouen. Au temps de ses amours, il s'est fait tatouer par un matelot. Le cœur de sa belle brille à côté du sien, au-dessous d'un cœur enflammé, sur son bras gauche. Cette belle était bordeuse; il la connut en rendant de l'ouvrage, l'aima et la fit passer sous la toi. C'est avec cette épouse de son choix qu'il coule des jours heureux, au septième étage de quelque maison, dans un quartier pauvres, dans un réduit éclairé par une lucarne au XVIIIe siècle. Singuliers préludes d'un livre tel que l'*Esprit des lois* !

Comme forme générale, le *Temple de Gnide* est un poëme en prose, modelé sur le *Télémaque*. Le sujet est la volupté, l'amour sensuel, et, pour le caractère, l'auteur ne s'est pas mis en grands frais d'imagination. Dans les sept livres qui composent le poëme, on voit, pour tous événements, l'heureux amour de deux jeunes gens pour deux jeunes filles, leur séparation momentanée, les transports de jalousie auxquels se livrent les amants, et enfin leur réconciliation. L'objet principal de Montesquieu était de faire la description d'objets ou de mœurs imaginaires, comme celle du temple de Vénus et de la vie des Sybarites; ce sont les morceaux les plus connus du livre. Le concours de beauté des femmes, dans le second livre, mérite aussi d'être remarqué.

Le *Temple de Gnide* obtint un grand succès. D'Alembert en a fait un éloge excessif, qui résume l'opinion de ses contemporains. Nous sommes aujourd'hui plus sévères pour les ouvrages de ce genre. Montesquieu donna son œuvre comme une traduction d'un manuscrit grec ignoré, petite supercherie à laquelle personne ne pouvait croire. La licence et parfois le cynisme de la pensée et des situations sont à peine masqués par les grâces d'un style toujours agréable, parfois trop étudié. Toute cette littérature frivole devait mourir sous l'étreinte formidable de la Révolution française et des idées nées à son empire.

GNIDIE s. f. (ghni-di — de *Gnide*, nom mythol.). Arachn. Genre d'arachnides, rapporté par plusieurs auteurs au genre cosmète.

— Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des thymélées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent au Cap de Bonne-Espérance. ǁ On dit aussi GNIDIENNE.

— **Encycl.** Bot. Les *gnidies* sont des arbrisseaux à feuilles alternes ou rarement opposées, à fleurs groupées en cimes terminales. Elles croissent toutes au cap de Bonne-Espérance. On en connaît environ quinze espèces, dont la plupart sont cultivées dans nos serres tempérées ou nos orangeries, pour leur feuillage persistant et d'un vert gai, et pour leurs fleurs, dont l'odeur suave rappelle celle de l'héliotrope. Elles sont assez délicates et redoutent le froid et l'humidité. On les cultive dans la terre de bruyère pure, et on les propage de boutures et de marcottes. On remarque surtout la *gnidie* simple ou à feuilles de lin, petit sous-arbrisseau à rameaux grêles, portant des ombelles de quinze à trente fleurs, qui s'épanouissent au printemps et une seconde fois à l'automne.

GNIÉDITCH (Nicolas), poëte russe. V. GNAEDITSCH.

GNIOLE s. f. (gnio-le; *gn* mll.). Pop. Erafflure faite à une toupie par une autre toupie en mouvement.

— Par ext. Coup : *Il a reçu une* GNIOLE.

— Adj. Sot, niais : *Est-il* GNIOLE! *A-t-il l'air* GNIOLE! *Mais il est si* GNIOLE *ce gouvernement !* (Montépin.) ǁ On écrit aussi GNOLE.

GNIPHON (Marcus-Antonius), rhéteur, né en Gaule en 114, mort en 63 avant notre ère. Doué d'une vive intelligence et d'une mémoire extraordinaire, il acquit une connaissance approfondie des lettres grecques et des lettres latines, se rendit à Rome, où il suivit quelque temps les leçons de son compatriote Lucius Plotius, et bientôt il put enseigner lui-même avec éclat la rhétorique, l'éloquence, la grammaire et les belles-lettres. Gniphon compta au nombre de ses élèves Cicéron et César. D'après quelques auteurs, il composa de nombreux ouvrages; toutefois, le philologue Aelius Capito ne lui en attribue qu'un seul, intitulé : *De latino sermone*, et prétend que les autres écrits qui ont été mis sous son nom avaient été composés par ses disciples.

GNOGNOTE s. f. (gno-gno-te ; *gn* mll.). Pop. Chose ou personne de peu de valeur, de peu de considération : *Josépha, c'est de la* GNOGNOTE ! *cria l'ancien commis-voyageur. Qu'ai-je dit là!* GNOGNOTE... *Mon Dieu! je suis capable de lâcher cela quelque jour aux Tuileries.* (Balz.)

GNOÏTE s. m. (ghno-i-te). Hist. relig. Membre d'une secte dont les adeptes sont plus souvent nommés NESTORIENS.

GNOME s. m. (ghnô-me — du grec *gnomê*, sentence; de *gnomai*, connaître, qui se rapporte à la racine sanscrite *gna*, même sens). Superst. Nom de génies d'une petite taille, inventés par les cabalistes juifs, et qu'ils supposaient habiter dans la terre, pour y garder des trésors, des mines, des pierres précieuses : *Le bonnet d'un* GNOME *rend invisible et fait voir les choses invisibles.* (V. Hugo.)

— Philos. Aphorisme, sentence d'un des anciens sages de la Grèce.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, comprenant une dizaine d'espèces, qui habitent l'Inde et les îles voisines.

— **Encycl.** Superst. Le *gnome*, personnage surnaturel écios dans le cerveau des cabalistes, était destiné à jouer un rôle important dans la féerie. Le *gnome* savait les secrets de la terre, dont il était l'âme intérieure. Tous les êtres, l'animal et la plante, le mustodonte comme le ciron, le chêne comme le brin de mousse, étaient animés par un *gnome* qui résidait dans ses entrailles. Quand le *gnome* se retirait, animal et végétal mouraient.

Le *gnome*, d'origine judaïque, se répandit, avec le peuple juif, par toute la terre. Mais, dans ces voyages, il subit de profondes modifications et dut plier sa nature aux caractères des races chez lesquelles il passa. Une seule attribution le suivit partout : l'empire de la terre et la garde des mines. Primitivement, il était très-bon, bien qu'un peu malicieux; avec le temps, il devint méchant. Il n'avait jamais été beau; mais, parvenu au XVIe siècle de l'ère chrétienne, il se trouva hideux. Sa femme, la gnomide, qui était encore plus petite que lui (on ne lui donnait que 1 pied de haut), était adorablement belle dans sa petitesse. Splendidement vêtue, elle allait, silencieuse, et ne se révélait que par le bruissement de ses babouches, dont l'une était en émeraude, l'autre en rubis.

Le *gnome* habitait, avec sa belle compagne, des grottes cristallines étincelantes de vertes stalactites. La gnomide avait pour fonction la garde des diamants. Les contrées dont le sol ne recèle pas la moindre pierre n'ont guère connu sa belle gardienne. La Scandinavie ne l'a jamais possédée. Elle brillait de tout son éclat au Mexique, au Chili, à Visapour; elle était reine de Golconde. L'inépuisable imagination orientale la paraît de toutes les richesses que les flancs de la terre peuvent recéler.

L'époux d'une si délicieuse créature ne pouvait être absolument laid. Il le devint dans les croyances germaniques et scandinaves. Le *gnome* scandinave ne s'attachait qu'à un seul individu, le plus souvent au mineur qui partageait sa sombre habitation. Il l'aimait, il le protégeait, et lui consacrait si bien toute l'affection dont il était capable, qu'il haïssait tout le reste de l'humanité.

Le *gnome* passa, au XVIe siècle, du domaine de la croyance dans celui de la poésie. Shakspeare mêt le *gnome* en scène dans son personnage hideux de Caliban.

GNOMIDE s. f. (ghno-mi-de — rad. *gnome*). Femelle, femme du gnome : *Les* GNOMIDES *se pressent en foule sous le sol doré du Mexique, du Chili, sous les sables opulents de Golconde, de Visapour.* (Desnoyers.)

— **Encycl.** V. GNOME.

GNOMIQUE adj. (ghno-mi-ke — du gr. *gnômê*, sentence). Littér. Sentencieux, en parlant des poëmes qui contiennent des maximes : *Les critiques de Caton sont un poëme* GNOMIQUE. (Acad.) ǁ *Poëtes gnomiques*, Ceux qui ont composé des ouvrages sentencieux ou moraux.

— **Encycl.** Littér. La poésie *gnomique*, c'est-à-dire sentencieuse, est un genre tout à fait primitif; délaissé aux époques de grande culture intellectuelle, il est, au contraire, en grand honneur à la naissance des sociétés, lorsqu'il s'agit de fixer dans la mémoire des hommes, à l'aide du rhythme, des préceptes de religion, de morale, ou même d'art et de science. Aucune littérature n'est plus riche en poésie *gnomique* que la littérature grecque, et quelques-uns des morceaux qui nous en restent doivent être antérieurs, comme les poëmes d'Homère, à l'invention de l'écriture.

Hésiode, à cause de certaines parties de son poëme : les *Travaux et les Jours*, peut être rangé parmi les poëtes *gnomiques*; cependant, comme, chez lui, les préceptes forment un tout et s'enchaînent les uns aux autres pour composer un enseignement, que, d'ailleurs, ils sont encadrés de parties purement descriptives, il est mieux placé parmi les poëtes didactiques. Les véritables *gnomiques* grecs sont Théognis, Phocylide, Solon, Pythagore, Simonide d'Amorgos, Callimaque, Mimnerme. Il ne nous reste presque rien de Xénophane et d'Evenus, que les critiques grecs plaçaient au même rang. L'œuvre de Théognis porte le titre de *Stances élégiaques*; le recueil que nous en possédons est incomplet et montre quelques interpolations; il suffirait pourtant, à défaut des autres, pour nous donner une idée complète du genre. Les préceptes, les sentences, les réflexions sont revêtus d'une forme élégante et poétique, la sécheresse de la parole dogmatique est dissimulée sous la grâce de l'expression; de petits morceaux d'un mouvement véritablement lyrique, des épigrammes, des conseils affectueux et spirituels rompent çà et là la monotonie qu'aurait eue l'ensemble. Le même charme ne se retrouve pas dans ce qui nous est parvenu sous le nom de Phocylide; ses vers sont secs et monotones. Les recueils qui portent le nom de *Vers dorés* de Solon et de Pythagore se publient généralement à la suite de Théognis et de Phocylide, mais ils ont été composés bien postérieurement. La critique moderne les range dans la catégorie des poésies orphiques. Les *vers gnomiques* de Simonide d'Amorgos, de Callimaque et de Mimnerme sont plus authentiques, mais nous n'en possédons qu'un petit nombre; la perte du recueil de Simonide eût surtout été regrettable, car ce vieux poëte, antérieur même à Théognis, est plein de verve et de saveur. Ce que nous en possédons se résume malheureusement en une violente diatribe contre les femmes. Du reste, ce genre de satire est assez fréquent chez les poëtes *gnomiques*; les défauts de la femme, beaucoup plus que ses vertus, semblent avoir frappé ces rudes moralistes.

Par son essence même, la poésie *gnomique* touche à tous les devoirs, à tous les intérêts, à toutes les passions de l'homme; elle effleure légèrement ou en un deux distiques les graves questions de morale qui, plus tard, ont fourni le sujet de tant de gros livres.

Tour à tour spiritualiste ou sensuelle, religieuse ou sceptique, tantôt indulgente, tantôt austère, elle reflète les mœurs de l'époque, et, en restant toujours naïve, elle rencontre quelquefois la sublime; elle procède les grands systèmes et dut à sa forme sentencieuse si commode, originale et précise, de leur survivre.

Elle eut aussi, et pour la même cause, beaucoup d'imitateurs. Les sentences qui ornaient la poésie d'Homère prirent place dans celle de Pindare, de Sophocle, de Ménandre, dans les discours des orateurs, dans les récits des historiens; on en composa des recueils. Rappelons les *tombes* de T. Syrus. Elles passèrent dans les *Anthologies morales* d'Orion, de Stobée, dans les encyclopédies, dans les manuels. On les trouve, remaniées, tantôt avec une empreinte chrétienne, dans les *Vers grecs sibyllins*, dans les *Sentences* de Nilus, tantôt avec une empreinte stoïcienne, dans les *Distiques* latins de Dionysius Catou et ailleurs. Il serait fastidieux d'énumérer toutes les productions du même genre que le moyen âge a vues naître : contentons-nous de citer les *Vers d'Adalard à son fils Astrolabe*.

Ce genre de littérature a été continué par les quatrains moraux que de graves magistrats, le président Fibrac, les conseillers Faure et Mathieu, aimaient à composer à l'usage de la jeunesse. Ceux de Fibrac surtout sont célèbres, d'une célébrité un peu ridicule; mais a-t-on le droit de rire des choses dont la mode a passé? On les réimprimait encore chez nous au milieu du XVIIIe siècle.

— Bibl. Fabricius, *Bibliothèque grecque* (t. Ier, p. 704, 750, édit. de Harles); Brunck, *Recueil des poëtes gnomiques* (Strasbourg, 1784, in-8°); Boissonade, *Recueil des poëtes gnomiques* (Paris, 1823, in-8°); Welcker, *Theognis* (Francfort-sur-le-Mein, 1826, in-8°); Wagner, *Dissertation sur les deux Evenus* (Breslau, 1838, in-8°); Gaisford, *Poetæ minores* (Oxford, 1814, et Leipzig, 1823, in-8°); Orelli, *Opuscula græcorum sententiosa et moralia* (Leipzig, 1818-21, in-8°).

GNOMOLOGIE s. f. (ghno-mo-lo-ji — du gr. *gnomê*, sentence; *logos*, discours). Philosophie sentencieuse, fondée sur des aphorismes.

GNOMOLOGIQUE adj. (ghno-mo-lo-ji-ke — rad. *gnomologie*). Qui appartient à la gnomologie : *Philosophie* GNOMOLOGIQUE.

GNOMON s. m. (ghno-mon — du gr. *gnômôn*, indicateur, de *gignoskein*, connaître). Astron. Style ou instrument quelconque qui marque les hauteurs du soleil par la direction de l'ombre qu'il porte sur un plan ou sur une surface courbe : *C'est M. Blanchini qui construisit le grand* GNOMON *qu'on voit dans l'église des Chartreux de Rome.* (Fonten.) *On dit qu'Anaximandre dressa à Lacédémone un* GNOMON *par le moyen duquel il observa les équinoxes et les solstices, et qu'il détermina l'obliquité de l'écliptique plus exactement qu'on ne l'avait fait jusqu'alors.* (Rollin.)

— **Encycl.** Les *gnomons*, destinés à indiquer les hauteurs du soleil, se composent d'un style quelconque, tige, pyramide, muraille, etc., faisant ombre sur une surface plane et horizontale. Nous allons voir comment on déduit